

En marge de la session de Stockholm

Si les membres de la Commission exécutive « subirent » six jours de séances consécutives, ceux du C. I. O. assistèrent aux séances trois jours durant, tandis que les délégués des Fédérations internationales siégèrent deux jours. Si les discussions furent souvent ardues tout en se maintenant dans un excellent esprit, il est presque normal que tout travail mérite une récompense. Celles-ci (nous les mettons intentionnellement au pluriel) furent accordées aux participants d'une façon très généreuse et fort hospitalière. Il nous est impossible d'entrer dans les détails et nous nous bornerons à énumérer les réceptions grandioses qui furent réservées aux visiteurs. Ce fut tout d'abord le dîner offert par la Fédération suédoise des sports au restaurant si élégant de Hasselbacken. Le mercredi suivant, celui offert au Skansen, Nyloftet, par M. J. S. Edström, président du C. I. O., qui groupa cent cinquante participants, et qui fut suivi de ballets et danses du si riche folklore scandinave. Ce fut une soirée réussie en tous points et qui restera dans le souvenir de chacun. Le vendredi, deux cent cinquante couverts furent servis à l'Hôtel de Ville, dans la salle dorée et à la lueur des chandelles. Présidée par M. Andersson, président du Conseil municipal, cette soirée laissa une profonde impression aux participants qui eurent le privilège d'y prendre part. Que dire encore du dîner offert à cent cinquante personnes au Stallmästaregården par le Comité olympique suédois, et qui clôtura une magnifique excursion à l'Institut des sports de Bosö où chacun eut le loisir d'admirer la brillante organisation sportive de cet institut, que les participants quittèrent, après une charmante collation, par la voie des eaux de la Baltique. Nous ne voudrions passer sous silence les dîners privés offerts par M. J. S. Edström qui fut en ces occasions l'amphitryon le plus charmant et le plus prodigué. Citons aussi notre visite au Golf Club de Stockholm et son excellent cocktail !

Ces fêtes n'auraient pas eu le charme voulu si la grâce féminine n'avait été mêlée à toutes ces soirées. Nombreuses, en effet, furent les dames qui accompagnèrent leurs époux à Stockholm. Pour elles aussi un magnifique programme avait été mis sur pied pendant que ces messieurs étaient en séance. Promenades journalières en campagne, tours en bateau dont il convient de retenir celui intitulé « Sous les ponts de Stockholm », visites de musées, etc., etc. Et enfin, mentionnons le dîner offert par le comte et la comtesse Clarence de Djursholm et dont nous remportâmes un sou-

venir exquis. Les dames eurent aussi le privilège d'être reçues à deux thés dans les demeures de M. et M^{me} Bo Ekelund et du major et M^{me} Tor Wibom.

Intentionnellement nous avons gardé pour terminer le magnifique thé servi au Château royal en présence de S. A. R. le prince héritier Gustav-Adolf et de la princesse, encadrés de leur famille. Nous tenons à adresser un hommage reconnaissant à son Altesse Royale pour l'honneur qu'il a bien voulu accorder aux membres du C. I. O. et aux délégués des Fédérations internationales et à leurs épouses. C'est un agréable devoir pour le C. I. O. de remercier d'une façon toute particulière M. J. S. Edström, ses collaborateurs et les Comités sportifs de Suède pour la générosité et l'amabilité qu'ils ne cessèrent de déployer pour rendre le séjour des visiteurs aussi agréable que possible. Qu'il nous soit permis de leur dire qu'ils y réussirent en tous points et disons aussi combien ces marques d'affection touchèrent les membres du C. I. O. et combien belles et parfaites furent toutes leurs réceptions. Un grand et sincère merci à nos amis de Suède.

Rapport final de la Commission sur l'amateurisme

Session de Stockholm, 17 juin 1947.

Notre commission se plaît à vous informer qu'elle a étudié le problème si complexe que vous lui avez soumis. La base même des Jeux olympiques est fondée sur l'amateurisme. Celui-ci est avant tout un état d'esprit et ne peut donc être défini tout simplement par un règlement. Par conséquent, le succès d'une organisation ayant un idéal si élevé dépend de la « sportivité » et de l'honneur des hommes qui l'adminisrent.

En admettant donc que les dirigeants sont sincèrement imprégnés des principes chevaleresques et de l'amateurisme sur lesquels le mouvement olympique est basé, nous recommandons au C. I. O. la définition suivante de l'amateur, en le priant de l'incorporer dans les règles générales :

« Un amateur est celui qui s'adonne et s'est toujours adonné, par goût et par distraction, ou pour son bien-être physique et moral, à la pratique du sport sans en tirer aucun profit matériel, directement ou indirectement.

» Pour être admis à prendre part aux Jeux olympiques, un compétiteur doit être amateur et être ressortissant de la Fédération interna-

Les principaux organisateurs des Jeux de Londres 1948.



De gauche à droite : lieutenant-colonel T.-P.-M. Bevan, M. C., secrétaire général du Comité d'organisation, lord Burghley, puis M. E.-J. Holt, O. B. E., directeur des Jeux (ce dernier est également secrétaire de la Fédération internationale d'athlétisme et membre de la Commission d'amateurisme du C. I. O.).

tionale reconnue par le C. I. O., régissant le sport auquel il participe.

» La Fédération nationale qui, dans chaque pays dirige un sport particulier, doit certifier sur la formule d'engagement mise à sa disposition par le Comité organisateur des Jeux, que chaque compétiteur est amateur, conformément aux règles de la Fédération internationale régissant ce sport.

» Cette déclaration doit être contresignée par le Comité olympique national de ce pays. Ce comité doit vérifier le fait que les concurrents sont amateurs conformément aux règlements de la Fédération internationale intéressée et du C. I. O.

» En outre, chaque compétiteur doit signer la déclaration suivante :

» Je soussigné déclare sur l'honneur être amateur conformément aux règles de la Fédération internationale régissant mon sport et n'avoir jamais transgressé ces règles en connaissance de cause. Je déclare ne m'adonner à la pratique du sport que par goût et par distraction et pour mon bien-être physique et moral, sans en tirer aucun profit matériel directement ou indirectement, et remplir les conditions requises par les règles olympiques. »

Nous admettons que chaque sport a ses propres problèmes et qu'il est de ce fait

impossible qu'une réglementation entièrement uniforme soit établie. Nous estimons cependant qu'il est de toute importance que toutes les fédérations internationales trouvent autant que possible un terrain d'entente, basé sur de nombreux principes acceptables par tous. Nous sommes en outre persuadés que certaines règles pourraient être établies et reconnues par tous, spécialement pour les Jeux olympiques, même si elles ne sont pas appliquées pour les compétitions internes de la fédération. C'est pour cela que nous recommandons la création d'une commission permanente composée de trois membres du C. I. O. et d'un délégué de chaque fédération internationale, dont le sport est admis aux Jeux comme sport de compétition. Cette commission étudiera les questions qui lui seront posées et soumettra ses propositions au C. I. O. pour les appliquer aux Jeux olympiques.

Commission de l'amateurisme du C. I. O.

(La Commission de l'amateurisme du C. I. O. est composée de MM. Avery Brundage, membre du C. I. O.; R. W. Seeldrayers, membre du C. I. O.; E. J. Holt, secrétaire honoraire de la F. I. d'athlétisme; Gaston Mullegg, secrétaire honoraire de la F. I. des sociétés d'aviron; Bo. Ekelund, membre de la F. I. d'athlétisme.)